



Regroupement
pour la Valorisation
de la Paternité

7245, rue Clark, bureau 303
Montréal (Québec) H2R 2Y4
rpaternite.org



13182, rue Notre-Dame Est, bureau 13
Montréal (Québec) H1A 1S6
maisonsoxygene.ca



MISE
À JOUR
2023

CARTOGRAPHIE QUÉBECOISE

**des services de soutien
aux pères en difficulté
et à leurs enfants**

2023

Diane Dubeau, Université du Québec en Outaouais

Raymond Villeneuve, Regroupement pour la Valorisation de la Paternité

Christine Fortin, Réseau Maisons Oxygène

Mario Bonin, Regroupement pour la Valorisation de la Paternité

Table des matières

Mot du RVP et du RMO	3
Quelques mots sur l'enquête	4
Répartition géographique et budget	6
Population rejoints	10
Services offerts	14
Partenariats	18
Défis/conditions gagnantes/pistes d'actions	22
Adaptation des services en temps de pandémie	24
Recommandations	26



Crédit photos :
Maison Oxygène Montréal
et Réseau Maisons Oxygène

MOT DU RVP ET DU RMO

Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP) et le Réseau Maisons Oxygène (RMO) sont heureux de présenter la mise à jour 2023 de la Cartographie québécoise des services de soutien aux pères en difficulté et à leurs enfants qui dresse un portrait des ressources communautaires qui accompagnent ces familles en situation de vulnérabilité.

Le document comprend une série de fiches-synthèse qui tracent un portrait des principales dimensions des services de soutien aux pères en difficulté et à leurs enfants : répartition géographique et budget, population rejoints, services offerts, partenariats, obstacles, conditions gagnantes et nouvelles réalités ainsi que l'adaptation des services en temps de pandémie. Le document se conclut par une série de recommandations pour améliorer ce réseau de ressources communautaires.

Le RVP et le RMO sont fiers de s'associer pour présenter cette cartographie qui met en lumière les caractéristiques particulières de ces organismes communautaires innovants, mais également, les défis auxquels ces organisations sont confrontées. Les besoins, en effet, sont de plus en plus grands, les problématiques, de plus en plus lourdes, et le financement ne suffit pas toujours pour répondre à la demande croissante. L'objectif de la cartographie est donc de permettre aux acteurs concernés de mieux comprendre cet écosystème unique afin de mieux soutenir son développement pour le mieux-être des papas et des enfants qu'ils accompagnent.

Le projet a été rendu possible grâce au soutien financier d'Avenir d'enfants mais également à l'engagement important des personnes qui ont travaillé activement à sa réalisation : Diane Dubeau (Université du Québec en Outaouais), Raymond Villeneuve (Regroupement pour la Valorisation de la Paternité), Christine Fortin (Réseau Maisons Oxygène) et Mario Bonin (Regroupement pour la Valorisation de la Paternité). Un merci tout spécial à Diane Dubeau, première auteure du document, qui a piloté le tout de main de maître.

Nous tenons à dédier cette cartographie à tous les pères qui ont le courage de demander de l'aide pour le bien-être de leur famille, mais également, à tous les intervenant.e.s et gestionnaires qui s'investissent intensément dans le développement de ce réseau de ressources novatrices unique au monde. Merci à tous et à toutes !



Raymond Villeneuve

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Regroupement pour la Valorisation de la Paternité



Christine Fortin

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Réseau Maisons Oxygène

QUELQUES MOTS SUR L'ENQUÊTE

- ▶ Une première enquête a été menée du printemps à l'automne 2019. Pour sa part, la mise à jour a été réalisée de l'automne 2022 à l'hiver 2023.
- ▶ Il est à noter que la mise à jour 2023 nous a permis de procéder à une actualisation des données. Suite à cette nouvelle récolte d'information, nous n'avons pas constaté de changement significatifs pour l'ensemble du portrait de la situation.
- ▶ La mise à jour 2023 porte sur 36 organisations qui rejoignent et interviennent auprès des pères en difficulté, vivant dans différents contextes de vulnérabilité au Québec. De nouvelles organisations, provenant de différents milieux d'intervention, se sont rajoutées à la présente mise à jour (Maisons Oxygène, ressources pour hommes, organismes communautaires famille, secteur du handicap), d'autres n'en font plus partie, principalement car elles n'offrent plus de services destinés spécifiquement aux pères en difficulté (ressources pour hommes et organismes communautaires famille).
- ▶ La terminologie de « pères en difficulté » utilisée dans ce document va au-delà des caractéristiques individuelles des pères qui fragilisent l'exercice du rôle paternel (p.ex. santé mentale, habitudes de consommation, etc.). Elle considère également plusieurs caractéristiques des milieux de vie ou des événements vécus par ces pères, des contextes de vulnérabilité qui sont reconnus pour influencer leur engagement parental (p.ex. précarité économique, statut d'emploi, séparation conjugale, etc.).
- ▶ La recension se centre sur des organisations pionnières en ce domaine afin de bénéficier de l'expertise développée au fil des années. Il ne faut ainsi pas y voir un répertoire exhaustif.
- ▶ Les principales dimensions abordées lors de l'enquête sont : le type d'organisme, le budget alloué, la population rejointe, les services offerts, les partenariats établis, les obstacles, les conditions gagnantes et les défis rencontrés, la perception des répondants concernant les nouvelles réalités vécues par les pères en difficulté.
- ▶ L'ensemble des données récoltées dans la présente enquête cible essentiellement les services et activités destinées spécifiquement aux pères ou inclusives explicitement de ces derniers. Il arrive que certaines organisations, entre autres, des ressources pour hommes, rejoignent des pères par l'entremise de services ou d'activités ne visant pas spécifiquement les pères, mais susceptibles, toutefois, de les rejoindre. Il nous apparaît donc important ici de souligner cette réalité, car ces pères qui reçoivent du soutien et les organismes qui les accompagnent, ne sont pas comptabilisés dans la présente mise à jour.
- ▶ L'ajout d'une section sur les adaptations à la suite de la pandémie COVID19 a été produite pour les ressources d'hébergement père-enfants (Maisons Oxygène) par l'entremise d'une rencontre de groupe focalisée.
- ▶ Les résultats seront présentés sous la forme de fiche en fonction des principales dimensions évaluées.



Fiche 1	Répartition géographique et budget
Fiche 2	Population rejointe
Fiche 3	Services offerts
Fiche 4	Partenariat
Fiche 5	Obstacles, conditions gagnantes et nouvelles réalités
Fiche 6	Adaptations des services en temps de pandémie

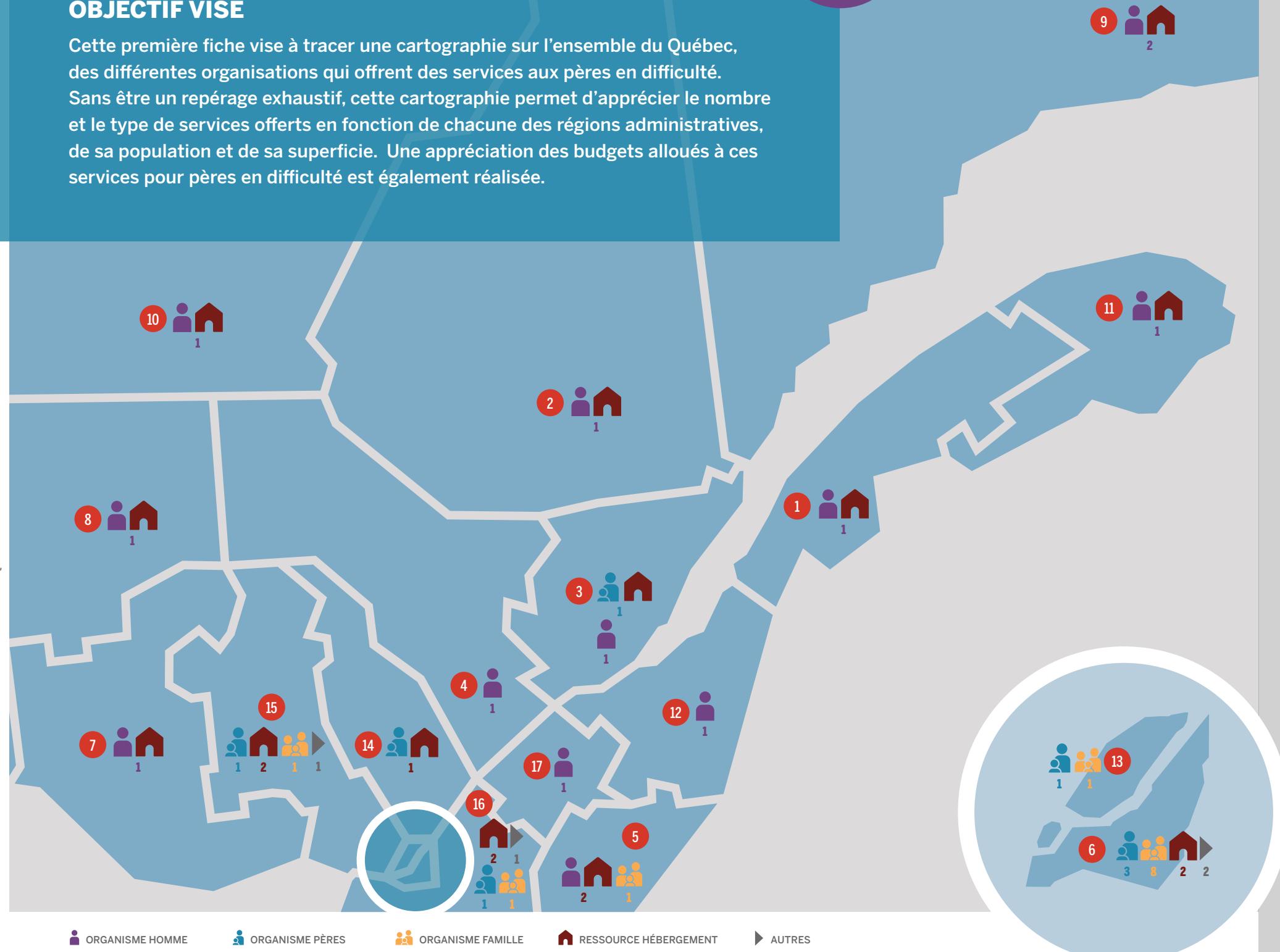
Où sont offerts les différents services sur le territoire québécois ?

MISE
À JOUR
2023

OBJECTIF VISÉ

Cette première fiche vise à tracer une cartographie sur l'ensemble du Québec, des différentes organisations qui offrent des services aux pères en difficulté. Sans être un repérage exhaustif, cette cartographie permet d'apprécier le nombre et le type de services offerts en fonction de chacune des régions administratives, de sa population et de sa superficie. Une appréciation des budgets alloués à ces services pour pères en difficulté est également réalisée.

FICHE 1 - OÙ SONT OFFERTS LES DIFFÉRENTS SERVICES SUR LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS ?



CE QUE NOUS AVONS APPRIS !

RÉGION ADMINISTRATIVE	SERVICE	#
① BAS ST-LAURENT	Trajectoires Hommes du KRTB	1
POP.: 200 500 KM ² : 22 185		
② SAGUENAY LAC-ST-JEAN	Centre de ressources pour hommes Optimum (MO Saguenay-Lac-Saint-Jean)	1
POP.: 282 300 KM ² : 95 760		
③ CAPITALE NATIONALE	Maison Oxygène de Québec	2
POP.: 771611 KM ² : 18 600	AutonHomme, Centre de ressources pour hommes	
④ MAURICIE	Accord Mauricie	1
POP.: 281 163 KM ² : 35 447		
⑤ ESTRIE	MomentHom (MO Estrie)	3
POP.: 507 208 KM ² : 10 196	Rame	
⑥ MONTRÉAL	CooPÈRE	13
POP.: 2 038 845 KM ² : 498	Famjeunes	
	Pères Séparés inc.	
	Carrefour Familial Hochelaga (MO Montréal) (3 points serv.)	
	Entre mamans et papas	
	Pause Famille	
	Mères avec pouvoir	
	Carrefour Familial Cloverdale Multi-Ressources	
	Bureau de consultation jeunesse	
	RePère	
	L'étoile de Pacho	
	Fondation de la visite	
	Maison de la famille de Verdun	
⑦ OUTAOUAIS	Donne-toi une chance (MO Outaouais)	1
POP.: 408 979 KM ² : 30 489		
⑧ ABIBI-TÉMISCAMINGUE	Groupe IMAGE (MO Rouyn-Noranda et Témiscamingue) (3 points serv.)	1
POP.: 148 493 KM ² : 57 337		
⑨ CÔTE-NORD	Homme Sept-Ils (MO Jack Monoloy)	2
POP.: 90 405 KM ² : 236 665	Homme Aide Manicouagan (MO Gens du Nord)	
⑩ NORD DU QUÉBEC	La Hütte du Nord (MO Raymond Ross)	1
POP.: 46 916 KM ² : 707 112		
⑪ GASPÉSIE/ÎLE DE LA MADELEINE	Convergence, service d'aide aux hommes de la Gaspésie (MO Haute-Gaspésie) (6 points serv.)	1
POP.: 92 403 KM ² : 20 272		
⑫ CHAUDIÈRE APPALACHE	Centre Yvon Mercier - CYM	1
POP.: 444 072 KM ² : 15 074		
⑬ LAVAL	Maison de Quartier Vimont	1
POP.: 446 476 KM ² : 246	Repère	
⑭ LANAUDIÈRE	MO Joliette-Lanaudière et MO L'assomption (2 points serv.)	1
POP.: 544 265 KM ² : 12 308		
⑮ LAURENTIDES	La petite maison de Pointe-Calumet	3
POP.: 657 375 KM ² : 20 548	MO Laurentides	
	Ressources Olivier (MO St-Joseph)	
⑯ MONTÉRÉGIE	Famille à Coeur (MO Haut-Richelieu)	3
POP.: 1 475 578 KM ² : 11 112	Hébergement La Casa Bernard-Hubert	
	Maison le Passeur (MO Saurel)	
⑰ CENTRE QUÉBEC	Accord Mauricie	1
POP.: 259 033 KM ² : 6 921		

Fiche 1

ON
RETIENT
QUE...

LA TOTALITÉ DES RÉGIONS

administratives bénéficiait d'au moins une ressource qui offre des services pour les pères en difficulté. Cependant, parfois, la population est nombreuse ou le territoire est grand et peu de ressources sont disponibles.

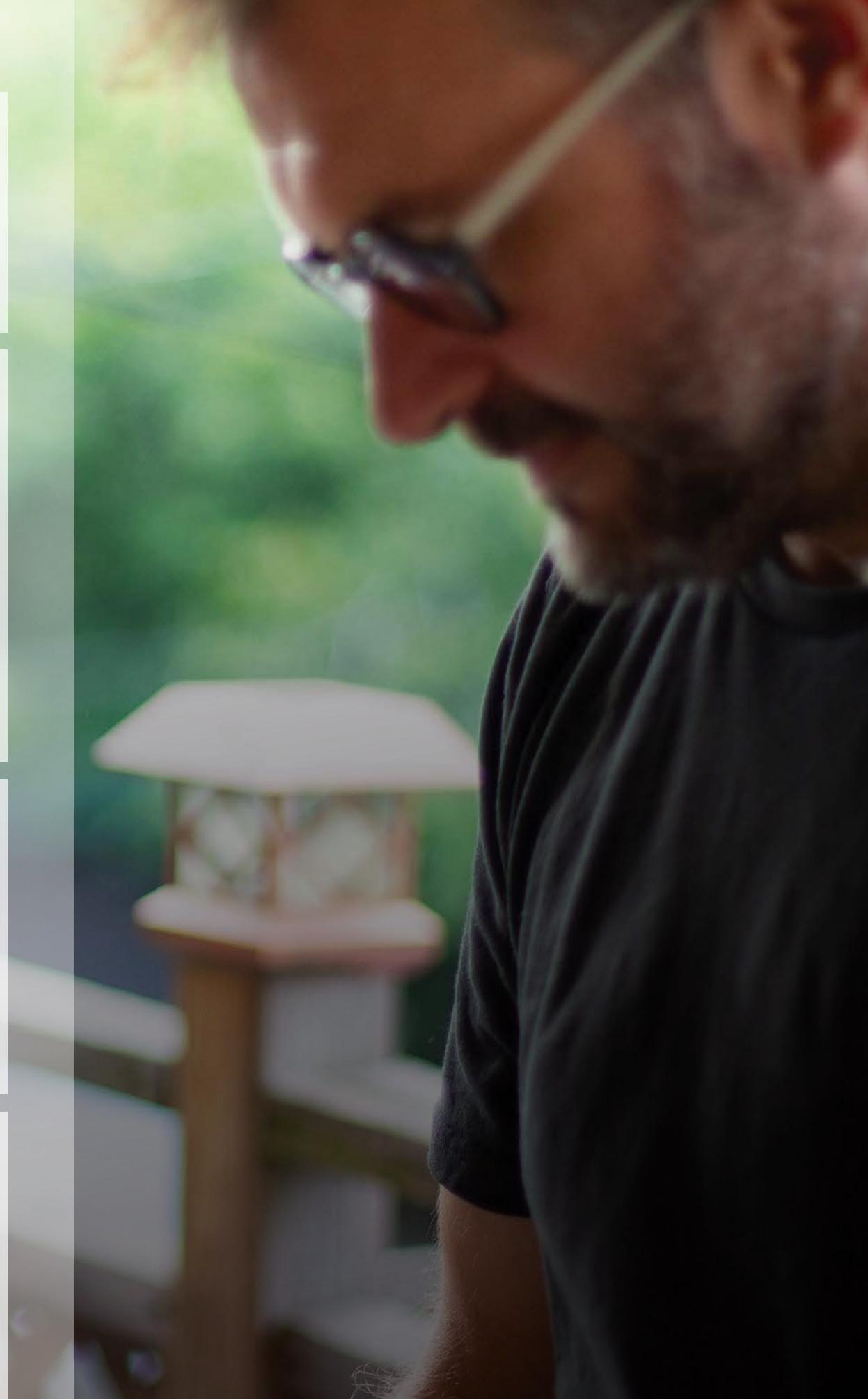
LES DIVERS ORGANISMES RECENSÉS

offrent une certaine complémentarité de services soit ceux pour les hommes, les pères et pour la famille ainsi que ceux dispensant une ressource d'hébergement. Ce réseau complémentaire de services présente toutefois des configurations différentes sur les plans du financement (MSSS vs MFamille), du type d'organisation, du nombre de services offerts, etc. Cette situation peut également contribuer à « l'invisibilité » des pères qui s'inscrivent dans des services aux familles (aux parents) ou aux hommes, sans une mention explicite aux pères.

PARMI LES 36 ORGANISATIONS

SONDÉES, 18 d'entre elles offrent un total de 24 emplacements différents pour héberger les pères et leurs enfants et ce, dans 13 des 17 régions administratives du Québec. 16 de ces 18 organisations détiennent le label Maison Oxygène. Le Réseau Maisons Oxygène représente ainsi un vecteur important de la diffusion de ces services aux pères en difficulté.

LES BUDGETS ALLOUÉS pour les services offerts aux pères en difficulté proviennent essentiellement du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du ministère de la Famille, pour certains organismes communautaires Famille. Une grande variation de ces budgets est observée (2 500 à 600 000 \$ annuellement/organisme).



BUDGET

DESTINÉ SPÉCIFIQUEMENT AUX PÈRES EN DIFFICULTÉ OU INCLUSIFS EXPLICITEMENT DE CES DERNIERS.

2022-2023

 **14**
ORGANISATIONS
HOMMES

BUDGET DESTINÉ SPÉCIFIQUEMENT AUX PÈRES EN DIFFICULTÉ OU INCLUSIFS EXPLICITEMENT DE CES DERNIERS.
(à l'exception de 3 ressources)

Budget entre 40 000 et 450 000 \$

 **7**
ORGANISATIONS
PÈRES

100%

DU BUDGET POUR PÈRE

Budget entre 150 000 et 600 000 \$

 **11**
ORGANISATIONS
FAMILLE

Budget entre 2 500 et 310 000 \$

 **18**
RESSOURCES
OFFRENT
UN TOTAL DE
24 EMPLACEMENTS
D'HÉBERGEMENT
PÈRES-ENFANTS.

Budget entre 8 300 et 600 000 \$

Qui sont les pères rejoints ?

OBJECTIF VISÉ

Cette fiche présente les caractéristiques des pères qui sont rejoints dans les divers organismes recensés. Elle permet ainsi de mieux circonscrire les contextes de vulnérabilité de ces pères, prenant en compte les différentes caractéristiques du père (p.ex. consommation, santé mentale), de ses environnements de vie (p.ex. précarité économique) ou d'événements particuliers (p.ex. séparation conjugale) qui fragilisent l'exercice de son rôle parental.



FACTEURS	Pour l'ensemble des organismes recensés (/36)	% pour les ressources d'hébergement
VULNÉRABILITÉ – FACTEURS INDIVIDUELS		
Santé mentale	17/31 (59%)	12/17 (70%)
Dépendance	13/31 (42%)	9/13 (69%)
Criminalité/détention	5/31 (16%)	4/5 (80%)
VULNÉRABILITÉ – FACTEURS FAMILIAUX		
Jeunes pères	4/32 (13%)	2/4 (50%)
Séparation	22/35 (63%)	14/22 (64%)
VULNÉRABILITÉ – FACTEURS SOCIAUX		
Itinérance	10/30 (33%)	9/10 (90%)
Insertion socioprofessionnelle	11/28 (39%)	7/11 (64%)
VULNÉRABILITÉ LIÉE À DES TRANSITIONS		
Immigration	7/32 (22%)	0/7 (0%)
Recomposition familiale	13/30 (43%)	6/13 (46%)
AUTRES VULNÉRABILITÉS		
Diversité sexuelle et de genre	0/30 (0%)	0/0 (0%)
Autochtone	1/27 (4%)	1/1 (100%)
VULNÉRABILITÉ SOCIOÉCONOMIQUE		
Sans emploi/perte d'emploi	17/34 (50%)	11/17 (65%)
Avec emploi - régulier	27/35 (77%)	12/27 (44%)
Avec emploi – précaire/autonome	4/30 (13%)	2/4 (50%)
SITUATION ÉCONOMIQUE PERÇUE		
Faible/précaire	25/34 (74%)	13/25 (52%)
Moyenne	10/33 (30%)	7/10 (70%)
Favorisée	1/32 (3%)	0/1 (0%)
SCOLARISATION		
Sans diplôme	6/27 (22%)	5/6 (83%)
Primaire	14/32 (44%)	9/14 (64%)
Secondaire	23/32 (72%)	17/23 (74%)
Collégiale	4/31 (13%)	1/4 (25%)
Universitaire	3/30 (10%)	0/3 (0%)

50%
DES ORGANISMES
RECENSÉS

(soit 18/36) indiquent que la quasi-totalité de leur clientèle (soit de 91 à 100% de leur clientèle) présente au moins une des caractéristiques de vulnérabilité (individuelles, familiales, sociales, etc.) décrites dans ce tableau.

LE NOMBRE DE PÈRES ET D'ENFANTS REJoints

annuellement par organisme :

PÈRES
varie entre

5 et 760
PÈRES/AN

ENFANTS
varie entre

10 et 1550
ENFANTS/AN

ON
RETIENT
QUE...

LES ORGANISMES RECENSÉS

rejoignent des personnes vulnérables relevant ainsi davantage du ministère de la Santé et des Services sociaux que du ministère de la Famille.

**LA POPULATION
LA PLUS VULNÉRABLE**

bénéficie surtout des services offerts par des ressources d'hébergement. Souvent près de 50 % des organismes ayant identifié que la moitié ou la majorité par des personnes desservies se caractérisait par un indice de vulnérabilité donné (p.ex. santé mentale, séparation conjugale, etc.) proviennent de ressources d'hébergement. Les organisations centrées sur la famille sont, quant à elles, plus nombreuses à composer avec des enjeux liés à l'immigration et à la transition à la parentalité.

L'AUGMENTATION DES BESOINS

est manifeste et se caractérise par un cumul de différents contextes de vulnérabilité (individuelle, familiale, sociale, de transition). De façon plus spécifique, les caractéristiques les plus fréquentes concernent : 1) la séparation conjugale; 2) la santé mentale; 3) la recomposition familiale 4) la dépendance.

UNE GRANDE VARIATION EXISTE

au sein des organismes recensés quant au nombre de pères et d'enfants rejoints annuellement. Cette situation s'explique en grande partie par le type de services offerts (exemple : référence téléphonique versus hébergement).

Quelles sont les caractéristiques des services offerts aux pères ?

OBJECTIF VISÉ

Le type de services, de programmes ou de modalités de soutien offerts aux pères en difficulté peut varier grandement d'un organisme à l'autre. Au-delà du type de ces services, le nombre de ceux-ci peut également se distinguer selon les organisations. Il apparaît également pertinent de documenter les caractéristiques du personnel qui intervient auprès d'eux. Nous souhaitons ainsi avoir un meilleur portrait du type de soutien dont les pères peuvent bénéficier.



CE QUE NOUS AVONS APPRIS !

SERVICES OFFERTS PAR L'ORGANISATION

SERVICES « PÈRES »

Références téléphoniques	35
Soutien individuel par des intervenants	34
Conseil et soutien par téléphone	33
Échange informel	30
Activité entre pères	28
Service d'accompagnement de pères	26
Atelier thématique	25
Groupe de discussion avec thème	25
Milieu de vie	22
Soutien et information juridique	19
Programme spécifique pour pères	19
Groupe d'entraide	17
Rencontre prénatale	11
Soutien individuel spécifique offert par professionnel	9
Suivi post-natal	8
Retour aux études du père	8
Visite supervisée pour père-enfant	6

SERVICES « PÈRES – ENFANTS – FAMILLES »

Activité père-enfant	27
Activité pour la fête des pères	23
Activité spécifique liée développement de l'enfant	22
Cuisine collective	20
Hébergement père-enfant	18
Activité familiale père-mère-enfant	16
Activité interculturelle	13
Soutien scolaire – général	9
Soutien paternel pour contrer décrochage	8
Soutien paternel pour l'aide au devoir de son enfant	8
Soutien scolaire – autre	6

ACTIVITÉS « AUTRES »

Formation ou sensibilisation du personnel	36
Sensibilisation du grand public	19
Sensibilisation d'un milieu spécifique (milieu scolaire, DPJ, etc.)	16

PERSONNEL DANS LES ORGANISATIONS

Hommes et femmes	20/36
Hommes uniquement	9
Femmes uniquement	6
Autres uniquement	1

DANS L'ENSEMBLE, différents types de services ou d'activités sont offerts aux pères ou aux pères et à leur famille.

POUR LES PÈRES, les services les plus fréquemment offerts sont :
1) Les références téléphoniques;
2) soutien individuel par un intervenant; 3) conseils et soutien par téléphone; et 4) l'échange informel.

POUR LES PÈRES ET LEUR FAMILLE, on retrouve surtout des activités père-enfant; des activités ponctuelles lors de la fête des pères ainsi que des activités spécifiques liées au développement des compétences parentales. Quelques activités familiales sont également présentes.

IL EST INTÉRESSANT DE NOTER

que plusieurs activités sont prévues également en lien avec la formation ou la sensibilisation du personnel.

CONSIDÉRANT LES INDICES DE VULNÉRABILITÉ qui caractérisent les pères rejoints (santé mentale, dépendance, faible scolarité, etc.) et les besoins nombreux des pères qui en découlent, on reconnaît l'importance d'une offre de services diversifiée et adaptée aux réalités de ces pères et de leurs enfants.

QUELQUES ORGANISATIONS OFFRENT à la fois du soutien psychosocial et juridique, ce qui peut s'expliquer par un nombre plus élevé de pères ayant vécu une séparation conjugale

EN COMPARAISON AVEC D'AUTRES organismes recensés, les ressources d'hébergement père-enfants doivent être perçues comme des organismes « parapluie » qui offrent un ensemble de services (hébergement, accompagnement, soutien individuel et de groupes, etc.) aux pères et à leurs enfants.

CERTAINS PROGRAMMES ou services plus spécifiques sont identifiés tels que *Relais-Pères*, *Avec Papa c'est différent!*, *Pères présents-enfants gagnants*. Ces interventions ont été développées et évaluées afin d'intégrer les réalités paternelles et masculines.

DANS LES ORGANISATIONS RECENSÉES,

le personnel est majoritairement composé à la fois d'hommes et de femmes (56%) permettant ainsi une mixité dans les interventions, ce qui s'inscrit dans une perspective de coparentalité en conformité avec des objectifs de parité et de présentation de modèles positifs, masculins et féminins.

IL FAUT ÊTRE PRUDENT

dans l'interprétation de ces résultats et ne pas inférer que chaque région administrative du Québec offre cette diversité de services (voir la cartographie). L'accès est souvent limité par un manque de proximité et par une offre qui répond seulement à certains besoins des pères.

LES RÉSULTATS

font ressortir l'importance d'adopter une logique de « continuum de services » pour chaque région administrative du Québec. Ce continuum permettrait de mieux répondre aux besoins variés des pères dans une perspective de complémentarité de ces services. A cet effet, de façon préventive, des services de consultation, des rencontres individuelles ou de groupe pourront répondre à des besoins d'information, de référence et de soutien ponctuel. Par contre, certaines populations plus vulnérables sont plus difficiles à rejoindre et cela requiert une plus grande intensité de services (p.ex. hébergement).

CONTINUUM DE SERVICES

DES BESOINS ALLANT DE ...

- INFORMATION
- RÉFÉRENCE
- SOUTIEN
- ACCOMPAGNEMENT
- HÉBERGEMENT

À ...

DES POPULATIONS PLUS DIFFICILES À REJOINDRE
(qui cumulent plusieurs vulnérabilités)

DES SERVICES

- | | |
|------------------|---|
| CONSULTATION | Psychosociale / Juridique |
| RÉFÉRENCE VERS | Organisme spécialisé |
| SOUTIEN | Individuel / Groupe |
| « REACHING OUT » | Pour rejoindre des pères qui ne fréquentent pas les services (p.ex. Relais-Pères) |

Quelles sont les caractéristiques des partenariats établis pour offrir les services aux pères vivant en contexte de vulnérabilité ?

OBJECTIF VISÉ

Au cours des dernières années, les programmes ou les services développés et implantés pour répondre aux besoins nombreux des populations vulnérables ont misé sur le développement de collaborations et de partenariats intersectoriels. Nous étions ainsi intéressés à documenter les caractéristiques de ces partenariats pour les services offerts aux pères.



CE QUE NOUS AVONS APPRIS !

PRINCIPAUX PARTENAIRES IDENTIFIÉS PAR LES ORGANISATIONS.

RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

CISSS/CIUSSS/CLSC	20/36	(83%)
DPJ/Centre jeunesse	28/36	(78%)
Hôpital/Centre de santé/GMF	14/36	(39%)

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Organisme pour hommes	30/36	(83%)
Organisme communautaire famille	29/36	(81%)
Organisme en santé mentale	24/36	(67%)
Centre de ressources pour femmes	16/36	(44%)

AUTRES

Regroupements : Réseau MO, RVP, RPSBEH, ROHIM, table concertation, etc.	30/36	(83%)
Professionnel (avocat, psychologue, médecin, etc.)	21/36	(58%)
Organisme d'aide et d'accueil des immigrants	17/36	(47%)
Milieu universitaire/Recherche	16/36	(44%)
Centre de pédiatrie sociale	12/36	(33%)
Centre de ressources périnatales	10/36	(28%)
Centre de la petite enfance	10/36	(28%)
Municipalité	10/36	(28%)
Centre de services scolaires	9/36	(25%)
Ministère de la Sécurité publique	9/36	(25%)
Centre autochtone	5/36	(14%)

LES PRINCIPALES RESSOURCES QUI RÉFÉRENT LES PÈRES AUX ORGANISATIONS

Bouche à oreille (ancien participant, entourage immédiat, etc.)	32/36	(89%)
Organisme communautaire	29/36	(81%)
CISSS/CIUSSS/CLSC	29/36	(81%)
Site web média sociaux	28/36	(78%)
DPJ/Centre jeunesse	28/36	(78%)
Organisme communautaire famille	24/36	(67%)
Acteur du système judiciaire (juge/police/milieu carcéral)	23/36	(64%)
Professionnel (avocat, psychologue, médecin, etc.)	21/36	(58%)
Hôpital/Centre de santé/GMF	18/36	(50%)
Info-social (811)	17/36	(47%)
Centre de crise	15/36	(42%)
Organisme d'aide et d'accueil aux immigrants	14/36	(39%)
Travailleur de rue	14/36	(39%)
Maison de thérapie	14/36	(39%)
Programme d'aide aux employés	8/36	(22%)

ON
RETIENT
QUE...

TOUTES LES ORGANISATION ont identifié au moins un partenaire pour leur offre de services.

UN PARTENARIAT IMPORTANT est établi avec le réseau de la santé et des services sociaux ▶ CISSS/CIUSSS/CLSC (83 %); DPJ et Centres jeunesse (78 %)

UN RÉSEAU OU PLUSIEURS LIENS sont établis entre les différents types d'organisation (santé et services sociaux, organisme communautaires famille, organismes pour hommes, etc.) ce qui permet, dans une perspective de continuum de services, de mieux répondre aux besoins nombreux des pères tout en créant un meilleur filet de sécurité sociale. À titre d'exemple, le personnel intervenant en contexte de protection de la jeunesse peut être plus confiant quant à la sécurité de l'enfant si le père bénéficie d'un service d'hébergement.

LES DIVERS PARTENARIATS ÉTABLIS entre les organisations se traduisent également par une meilleure connaissance des ressources existantes sur un territoire donné, entraînant une plus grande référence des populations vers ces ressources spécialisées en fonction de leurs besoins. Ultimement, le développement de ces partenariats favorise une plus grande reconnaissance et une meilleure crédibilité des services offerts par les différents organismes.

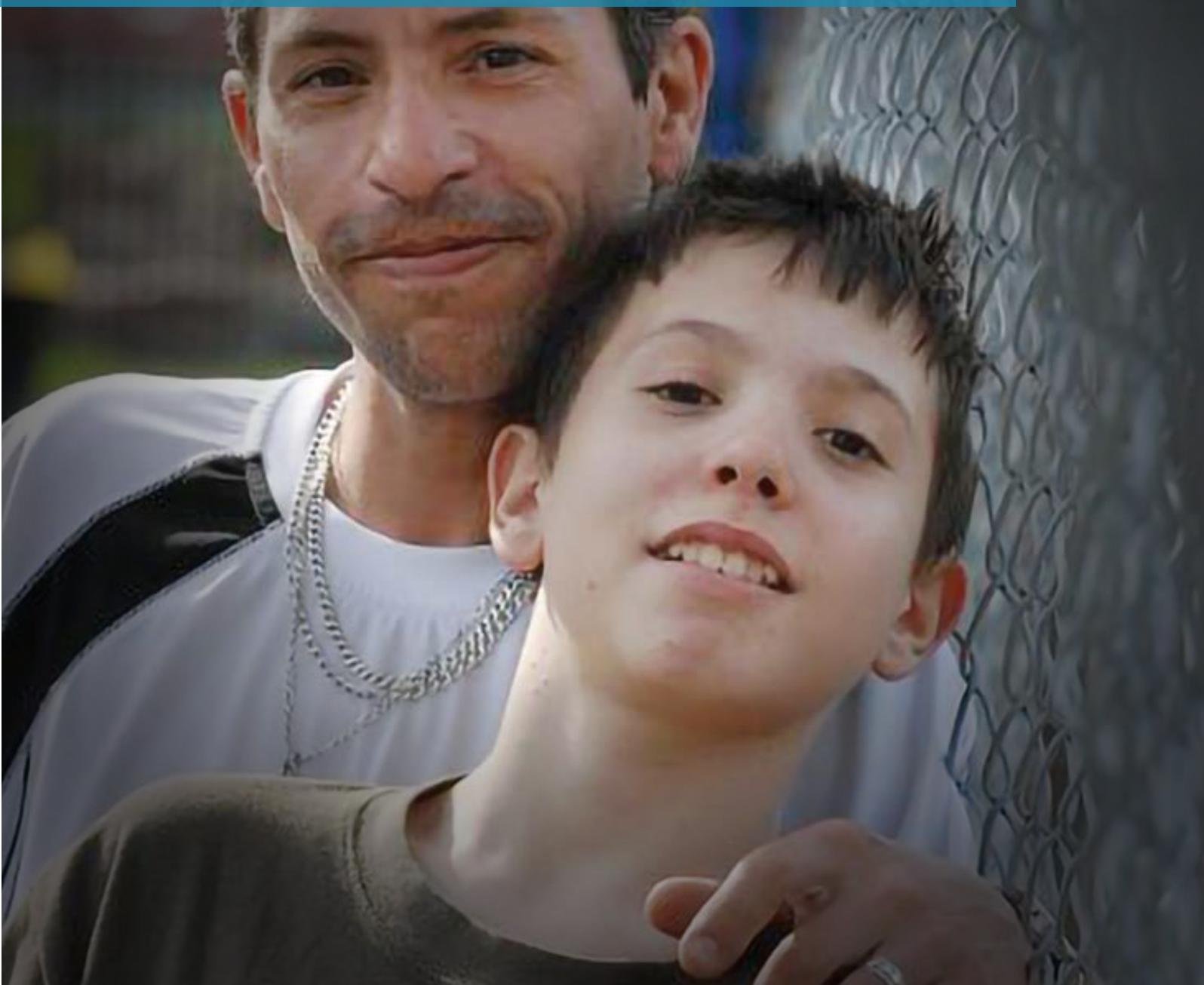
DIFFÉRENTS REGROUPEMENTS sont identifiés par certains organismes à titre de partenaires (p.ex. Réseau provincial Santé et bien-être des hommes, table de concertation, etc.). Les commentaires recueillis témoignent du soutien apporté par ceux-ci aux organisations (p.ex. conférence, formation, réseautage, etc.)



Quels sont les défis et les conditions gagnantes pour l'implantation de services aux pères vivant en contexte de vulnérabilité ?

OBJECTIF VISÉ

À partir de l'expertise développée par les organismes dans leur offre de services auprès des pères vivant en contexte de vulnérabilité, les répondants ont été interrogés sur les facteurs qui ont favorisé ou, à l'inverse, fait obstacles à la mise en œuvre de ces services.



CE QUE NOUS AVONS APPRIS !

DÉFIS

- ▶ Les enjeux financiers associés aux coûts plus élevés des services (78%) qui sont en grande partie attribuables à la vulnérabilité d'une population requérant plus souvent un accompagnement 1/1 ou de l'hébergement 24/7.
- ▶ La méconnaissance des services aux pères, par le grand public, les organisations et les pères eux-mêmes (53%)
- ▶ L'accès à une main d'œuvre qualifiée et la difficulté de rétention du personnel (39%). Parmi les propos mentionnés on retrouve l'expertise requise en fonction de la lourdeur des problématiques vécues et la formation liée à une intervention adaptée aux réalités masculines. L'enjeu d'un salaire adéquat pour favoriser la rétention et la stabilité du personnel est également souligné par certains répondants.
- ▶ Les préjugés négatifs envers les hommes/pères (36%), qui requièrent une sensibilisation de la population aux demandes d'aide des hommes.
- ▶ L'insuffisance des services pour répondre aux besoins des pères/hommes (31%) en général et en fonction de besoins plus spécifiques (p.ex. adaptation culturelle).
- ▶ L'accessibilité des services associée à l'éloignement géographique (transport), au manque de connaissance des ressources et à la notoriété de ceux-ci (25%).
- ▶ La formation des intervenant.e.s pour offrir une meilleure qualité de services (14%).
- ▶ Les nouvelles réalités émergentes telles que l'augmentation des besoins des personnes desservies (22%), les enjeux liés à la séparation conjugale et au droit de la famille (19%); le contexte d'immigration (14%).

CONDITIONS GAGNANTES

- ▶ Capacité d'adaptation et engagement du personnel (63%), la compétence du personnel (58 %) et la formation continue (42%).
- ▶ Les partenariats avec le milieu communautaire (36%) et le réseau de la santé et des services sociaux (22%).
- ▶ La flexibilité et la diversité des services pour répondre aux besoins des pères (50%).
- ▶ Capacité d'offrir une réponse rapide et adaptée aux besoins des pères lors du premier contact (44%)
- ▶ Les valeurs et les attitudes des intervenant.e.s ainsi que des organisations qui adoptent une vision positive (« générative ») de la paternité (39%).
- ▶ Capacité d'offrir des services gratuits (39%)

LES RÉPONDANTS ONT ÉTÉ

interrogés quant à leur perception des nouvelles réalités vécues par les pères en difficulté. Voici les principaux éléments identifiés :

1. Les problèmes personnels et sociaux sont multiples et plus lourds (29/36)
2. Augmentation de la pauvreté (25/36)
3. Problèmes de santé mentale plus nombreux (24/36)
4. Impact de la rupture amoureuse (23/36)

Contexte de la COVID-19

La mise à jour de la recension de services offerts aux pères qui sont confrontés à divers facteurs de vulnérabilité a été réalisée entre l'automne 2022 et l'hiver 2023. La recension initiale pour sa part, a été réalisé en 2019. Au printemps 2020, le contexte exceptionnel de la pandémie COVID-19 a eu une influence majeure sur l'offre mais également sur la façon de dispenser ces services. Il apparaissait pertinent de documenter les adaptations qui ont été effectuées depuis ce moment car ces changements peuvent venir nuancer le portrait des services présentés.



PRINCIPAUX CONSTATS

- ▶ Malgré la fermeture de plusieurs organismes communautaires Famille au printemps 2020, les Maisons Oxygène ont maintenu leur offre de services tout en les adaptant aux mesures sociosanitaires. Cela leur a permis d'être davantage prêtes lors de la rentrée de l'automne et du déconfinement, tout comme il en est du re-confinement effectué à la suite de la deuxième vague de COVID-19.
- ▶ Plusieurs organismes pour hommes, dont ceux œuvrant en violence conjugale, ont maintenu leurs services et ont même alloué des plages horaires supplémentaires.
- ▶ La pandémie a nécessité l'achat de matériel sociosanitaire (30 000\$ investis par le Réseau Maisons Oxygène) redistribué aux MO, permettant d'assurer la sécurité des pères et du personnel.
- ▶ Des différences sont notées quant aux besoins exprimés par les pères. Les besoins de base sont davantage identifiés (couche, alimentation, etc.) nécessitant des achats supplémentaires et le développement de nouveaux partenariats pour ces denrées essentielles.
- ▶ Considérant que plusieurs pères ont vécu une séparation conjugale, les enjeux liés aux modalités de garde des enfants représenteraient un défi afin de respecter les mesures sociosanitaires.
- ▶ Les mesures sociosanitaires ont également nécessité des adaptations pour l'accueil de nouveaux pères dans la ressource d'hébergement afin de respecter les contraintes liées à la quarantaine (location de chambres dans les hôtels, location de roulettes, etc.).
- ▶ Le respect de la distanciation physique a nécessité des adaptations quant aux stratégies d'intervention individuelle ou de groupe. On note ainsi l'apparition ou l'augmentation de l'utilisation des technologies telles que la télépratique ou la téléconsultation.
- ▶ La présence d'un réseau national tel que le Réseau MO a été un atout précieux pour l'achat de matériel, mais aussi pour l'accès à un soutien par des rencontres régulières entre le personnel des Maisons Oxygène. Ces rencontres ont contribué au partage des réalités et de solutions inspirantes ou pouvant être reproduites dans d'autres milieux. Le Réseau a également élaboré un guide de gestion de crise COVID-19 pour aider les nouvelles Maisons Oxygène qui ont vu le jour à l'automne 2020.
- ▶ Pour certaines organisations, les mesures mise en place pour prévenir la transmission de la COVID-19 auront eu une incidence à la baisse sur la demande de services. Par la suite, avec l'assouplissement progressif des règles de distanciation on a pu observer un retour graduel de demandes de services de la part de certains pères.

RECOMMANDATIONS

VERS UN CONTINUUM DE SERVICES POUR SOUTENIR LES PÈRES EN DIFFICULTÉ ET LEURS ENFANTS

L'aide aux pères en difficulté et à leurs enfants est une action collective en cours de déploiement au Québec. Ce déploiement se poursuit de manière rapide mais inégale. Une attention toute particulière doit donc être portée à la mise en place d'un continuum de services mobilisant les acteurs du milieu communautaire et du réseau de la santé et services sociaux, dans le but d'accroître l'accès aux services psychosociaux sur l'ensemble du territoire québécois afin de répondre aux besoins nombreux de ces pères et de leur famille. Il s'agit de besoins qui peuvent varier en fonction des caractéristiques de ces pères (sévérité des contextes de vulnérabilité auxquels ils sont exposés) et de celles de leur environnement (population, superficie, etc.).

Afin de faciliter la mise en œuvre de pistes de solution identifiées à partir des principaux résultats obtenus lors de cette recension des services, des recommandations ont été formulées en fonction des principaux acteurs concernés mais également en précisant le type d'actions qui pourraient être réalisées.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS)

► **Financement :** Afin de répondre aux besoins non comblés des pères en difficulté et de leurs enfants, accroître de manière significative le financement à la mission des organismes communautaires qui les soutiennent dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Dans le cas des services d'hébergement, soutenir une offre de services de type 24-7 (24 heures par jour, 7 jours par semaine) pour répondre aux besoins des pères et de leurs enfants sur l'ensemble du territoire québécois. Accroître également les sommes disponibles pour le soutien aux pères vulnérables et à leur famille dans le cadre du Programme de services intégrés en périnatalité et en petite enfance (SIPPE).

► **Directives aux CIUSSS, aux CISSS et aux établissements non-fusionnés :** Préciser les directives émises aux CIUSSS, aux CISSS et aux établissements non-fusionnés quant à l'offre de services aux pères en difficulté et à leurs enfants afin de favoriser une meilleure planification et intégration des services, un meilleur accès aux services, en partenariat avec les acteurs régionaux et locaux du milieu communautaire.

► **Renouvellement du PAMSBEH en 2023 :** En 2023, renouveler et bonifier le Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes (2017-2022).

en accroissant notamment le financement : 1) aux organismes communautaires soutenant les pères en difficulté; 2) aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux leur permettant de mieux répondre aux besoins des pères et de leurs enfants; 3) au Pôle d'expertise en santé et bien-être des hommes pour réaliser des travaux de recherche permettant de mieux comprendre les réalités paternelles. À ces suggestions de financement s'ajoutent celles de : 4) Mobiliser de nouvelles directions du MSSS dans ses actions visant à mieux répondre aux besoins des pères en difficulté et de leurs enfants en intégrant les enjeux liés à la santé et au bien-être des pères et de leurs enfants dans d'autres plans d'action, politiques et programmes (Protection de la jeunesse, Agir tôt, Politique de périnatalité, santé mentale, etc.) et; 5) Identifier de nouvelles populations cibles qui n'étaient pas visées par le premier PAMSBEH, telles que les pères immigrants.

► **Programmes nationaux :** Soutenir la mise en place des conditions permettant le déploiement de programmes nationaux évalués, tels que *Relais-Pères* et *Avec Papa c'est différent!*, afin de rendre l'aide aux pères en difficulté plus performante en lien avec des besoins particuliers non répondus par les autres actions en cours.

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET HOMMES (SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE ET MINISTÈRE DE LA FAMILLE)

► **Financement par appels de projets :** Maintenir et bonifier les appels de projets annuels du Secrétariat à la condition féminine et du ministère de la Famille qui permettent le financement de projets de soutien à la coparentalité et à l'engagement paternel dans le but de favoriser une plus grande égalité entre les mères et les pères. Intégrer des enjeux émergents en lien avec l'évolution du rôle des pères québécois : contexte migratoire, évolution du rôle paternel, etc.

PROGRAMME AGIR TÔT

► Intégrer dans les actions du ministère de la Famille, du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du ministère de l'Éducation, dans la cadre du programme Agir tôt du gouvernement québécois, des objectifs visant spécifiquement à soutenir l'engagement des pères et le soutien aux pères les plus vulnérables, dans une perspective d'universalisme proportionné.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

► **Services aux pères en période de séparation :** Favoriser un meilleur arrimage entre les services juridiques et les services psychosociaux offerts aux pères en période de séparation en raison des impacts accrue de cette transition et ses impacts sur l'adaptation psychosociale des pères et sur leur engagement.

► **Réforme du Droit de la Famille :** Dans la réforme du Droit de la Famille qui sera réalisée par le ministère de la Justice au cours des prochaines années, tenir compte des trajectoires différencierées des pères et des mères, et ce, dans le meilleur intérêt de l'enfant.

► **Administration de la Justice et accessibilité :** Améliorer l'administration de la Justice québécoise de manière à en accroître l'efficacité et l'accessibilité en tenant compte des trajectoires différencierées des pères et des mères, et ce, dans le meilleur intérêt de l'enfant.

RECHERCHE

Documentation des pratiques : Poursuivre des projets de recherche visant à documenter les actions des milieux de pratique soutenant les pères en difficulté et leurs enfants dans le but d'en permettre l'évaluation et l'amélioration. Soutenir le transfert des connaissances ainsi produites.

Formation : Soutenir les actions des milieux de pratique visant à assurer une meilleure formation du personnel de leurs organisations.

Enjeux particuliers : Favoriser la réalisation de travaux de recherche portant sur des enjeux particuliers telles que la séparation conjugale, dans le but de mieux comprendre les effets méconnus de cette situation sur les problématiques vécues par les pères en difficulté et leurs enfants, ainsi que des enjeux émergents tels que les effets du contexte migratoire sur l'engagement des pères immigrants.

MILIEU COMMUNAUTAIRE

ORGANISMES-TERRAIN

► **Besoins des pères :** Adapter l'offre de services pour tenir compte des problématiques qui s'accroissent (santé mentale, dépendances, précarité économique, etc.) et d'enjeux émergents tel que le contexte migratoire.

► **Offre de services :** Mettre en œuvre des stratégies qui s'inscrivent dans une perspective de continuum de services avec les partenaires de la communauté et ceux du réseau institutionnel. Développer, lorsque cela est possible, une offre de services flexible et diversifiée.

► **Personnel :** Favoriser l'accroissement des compétences du personnel par des actions de formation et de supervision professionnelle. Mettre en place, lorsque cela est possible, des stratégies de rétention, de valorisation et de reconnaissance financière du personnel. Promouvoir la mixité et la diversité au sein des équipes de travail.

REGROUPEMENTS NATIONAUX

► **Représentations :** Effectuer, en collaboration avec les autres regroupements nationaux en santé et bien-être des hommes, des représentations nationales pour accroître de manière significative le financement des organismes communautaires soutenant les pères en difficulté en tenant compte, tout particulièrement, de : 1) la population et le territoire desservi par les organismes; 2) les besoins accrus des pères (santé mentale, dépendances, précarité économique, contexte migratoire, etc.); 3) l'importance de favoriser la mise en place d'un continuum de services en collaboration avec le réseau institutionnel et le soutien à la recherche pour mieux comprendre les réalités paternelles.

► **Présence sur la place publique :** Promouvoir une vision positive de la demande d'aide des pères par des campagnes nationales de sensibilisation de la population.